
COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

LANCEMENT DU PROJET « ENSEMBLE POUR UN AVENIR DURABLE »

New Richmond, le 20 février 2006 – Le Conseil Régional de l'Environnement de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (CREGÎM) ainsi que la Conférence régionale des élu(e)s sont fiers de procéder au lancement officiel du projet *Ensemble pour un avenir durable*, projet sur le développement durable au montant de 145 500 \$ sur deux ans.

Ce projet, mis en oeuvre par le CREGÎM, est soutenu financièrement par la Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (60 000 \$), le ministère des Affaires municipales et des Régions (38 500 \$), le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (15 000 \$), ainsi que par le Conseil Régional de l'Environnement Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (32 000 \$).

Monsieur Bertrand Berger, président de la Conférence régionale des élu(e)s, souligne que son organisme est fier de participer à un tel projet : « Je crois que le développement de la région veut de plus en plus prendre assise sur une vision de développement durable, car c'est la voie de l'avenir. Ce projet est d'autant plus important qu'il nous faut parler de la même chose lorsque nous référons au développement durable. Ce sont des mots trop souvent galvaudés. »

Pour orienter le développement régional, il faut plus que jamais se doter d'une vision concertée du développement durable qui convienne aux communautés locales. Proposant une démarche en quatre étapes, le projet *Ensemble pour un avenir durable* cible prioritairement les leaders socio-économiques, les intervenants et les élus pour les outiller afin qu'ils puissent intégrer rapidement les principes du développement durable dans les processus de planification et de prise de décisions.

Tout d'abord, un colloque d'information et d'harmonisation des connaissances en développement durable aura lieu dès ce printemps, les 18 et 19 mai 2006. Cet événement permettra d'approfondir les connaissances des participants et de les préparer à la prochaine étape qui sera constituée de consultations. Ces consultations permettront d'identifier leurs préoccupations, leurs besoins et leurs contraintes face au développement durable. La troisième étape mobilisera les acteurs régionaux en vue de l'adoption d'une vision concertée du développement durable en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine.

Finally, concrete action proposals will complete the project. « Dotée d'une vision concertée du développement durable, la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine se démarquera fièrement tant au plan économique, social qu'environnemental », affirme Caroline Duchesne, directrice du CREGÎM.

A section of the Internet site of CREGÎM, dedicated to sustainable development in the region, is now accessible. As the project advances, regular updates will allow you to follow the different stages of the project. For more information, visit www.cregim.org.

- 30 -

Source :

Caroline Duchesne, Directrice
Conseil Régional de l'Environnement
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
Tél. : 1-877-534-4498

Renseignements :

Guillaume Dufour, chargé de projet
Conseil Régional de l'Environnement
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
Tél. : 1-877-534-4498